

LA CHARTE DU CLUB SAUMUR HANDBALL

En signant une licence dans le club SAUMUR HANDBALL, vous adhérez à une association Loi 1901, gérée par des bénévoles.

La charte du club est un ensemble de droits et de devoirs visant à une meilleure cohésion dans la vie du club.

Elle engage les joueurs, les joueuses, les dirigeants, les éducateurs, mais aussi les parents dans l'acceptation et le respect de celle-ci.

Chaque personne désireuse d'adhérer au club doit donc en prendre connaissance.

Le Bureau

« Fiers de nos couleurs dans le respect du jeu »

Le club SAUMUR HANDBALL est un club de sport où le mot compétition repose sur :

- Le sentiment d'appartenance à une équipe et à un club.
- La recherche du meilleur niveau pour chaque joueur et joueuse, et chaque équipe.
- La mise à disposition des ressources de chacun (moyens physiques, connaissances techniques, savoir-faire) au service de la performance collective et dans l'intérêt du club.

L'esprit de compétition reste indissociable des valeurs du club : la convivialité, le respect et l'esprit d'équipe.

Chacun doit alors trouver sa place dans les différentes équipes et niveaux suivant sa catégorie, ses possibilités et ses envies.

En tant que dirigeant, je m'engage à :

- M'investir intégralement dans le seul intérêt du club en dehors de tout intérêt personnel.
- A faire respecter les principes de la présente charte, à respecter les licenciés et être à leur écoute.
- A véhiculer une image positive du club, et avoir en toutes circonstances une attitude irréprochable.

En tant qu'éducateur ou entraîneur, je m'engage à :

- Mettre en œuvre la politique sportive du club et collaborer de manière active avec la Commission Technique et les autres entraîneurs.
- Faire progresser, individuellement et collectivement, les joueurs et les joueuses dans la pratique du handball, être à leur écoute et les respecter.
- Favoriser et promouvoir la pratique et la formation à l'arbitrage vers les licenciés.

En tant que licencié(e) ou parent, je m'engage à :

- A respecter les entraîneurs et les dirigeants.
- A respecter les arbitres et à admettre leurs erreurs d'appréciation, ce qui est une condition indispensable au bon déroulement des matchs.
- A inciter, encourager et soutenir les jeunes s'engageant dans la formation d'arbitrage.
- A avoir, en tous lieux et en toutes circonstances, un comportement et une attitude ne portant pas atteinte à l'image du club.
- A contribuer à la convivialité au sein du club en m'impliquant dans les événements au sein du club tels que les matchs, les tournois, les stages et les déplacements.

En tant que joueur ou joueuse, je m'engage à :

- Apporter ma contribution à la vie sportive et extra-sportive de mon club en apportant mon aide aux bénévoles (entraîneurs, dirigeants).
- Honorer les désignations qui me sont adressées : la table de marque, l'arbitrage, le tutorat des jeunes arbitres et la fonction de responsable de salle.
- Adhérer au projet sportif de mon équipe et de mon club et m'impliquer dans la formation et l'encadrement des plus jeunes
- Respecter les installations et les matériels mis à ma disposition.
- M'organiser pour être présent et ponctuel aux entraînements ainsi qu'aux matchs, prévenir mon entraîneur ou le responsable de l'équipe en cas d'absence.

En tant que parent, je m'engage à :

- Montrer l'exemple aux enfants en tant que spectateur et ne pas intervenir dans le domaine technique : composition d'équipe et coaching.
- Participer au transport des jeunes lors des déplacements.

Selon mes possibilités :

- Participer à l'organisation des manifestations : les tournois, la soirée du club, la tenue de la buvette, les moments de convivialité.
- Mettre mes compétences professionnelles au service du club (secrétariat, sponsoring, communication...).